

GREEN MUNICIPAL FUND | FONDS MUNICIPAL VERT

Des ententes payantes – Travailler avec le secteur privé au réaménagement de sites contaminés

Animatrice : Tammy Lomas-Jylha

Aperçu de la séance

- Format et thème
 - Webinaire et auditoire
 - Sites contaminés et partenariats
- Aperçu du FMV
- Panel
 - Partenariats (Thorold, Fredericton, Winnipeg)
 - Discussion interactive – Considérations relatives aux partenariats
- Période de questions et réponses / Conclusion



Réhabilitation des sites contaminés

Collectivité durable :

Une collectivité qui équilibre et intègre les éléments sociaux, économiques et environnementaux

Revitalisation urbaine :

Réaménagement ou amélioration de zones en détérioration (sites contaminés) dans des municipalités et des collectivités



Avantages du réaménagement

1. **Santé et sécurité** : protection de l'environnement et de la collectivité
2. **Création d'emplois** : pendant/après la remise en état/le réaménagement (utilisation finale)
3. **Revitalisation de la collectivité** : rajeunissement de sites/quartiers abandonnés
4. **Intensification urbaine**
3. **Réutilisation/renouvellement d'infrastructures** : utilisation/amélioration de services existants
4. **Assiette fiscale municipale** : augmentation des recettes fiscales municipales à plus long terme



Défis

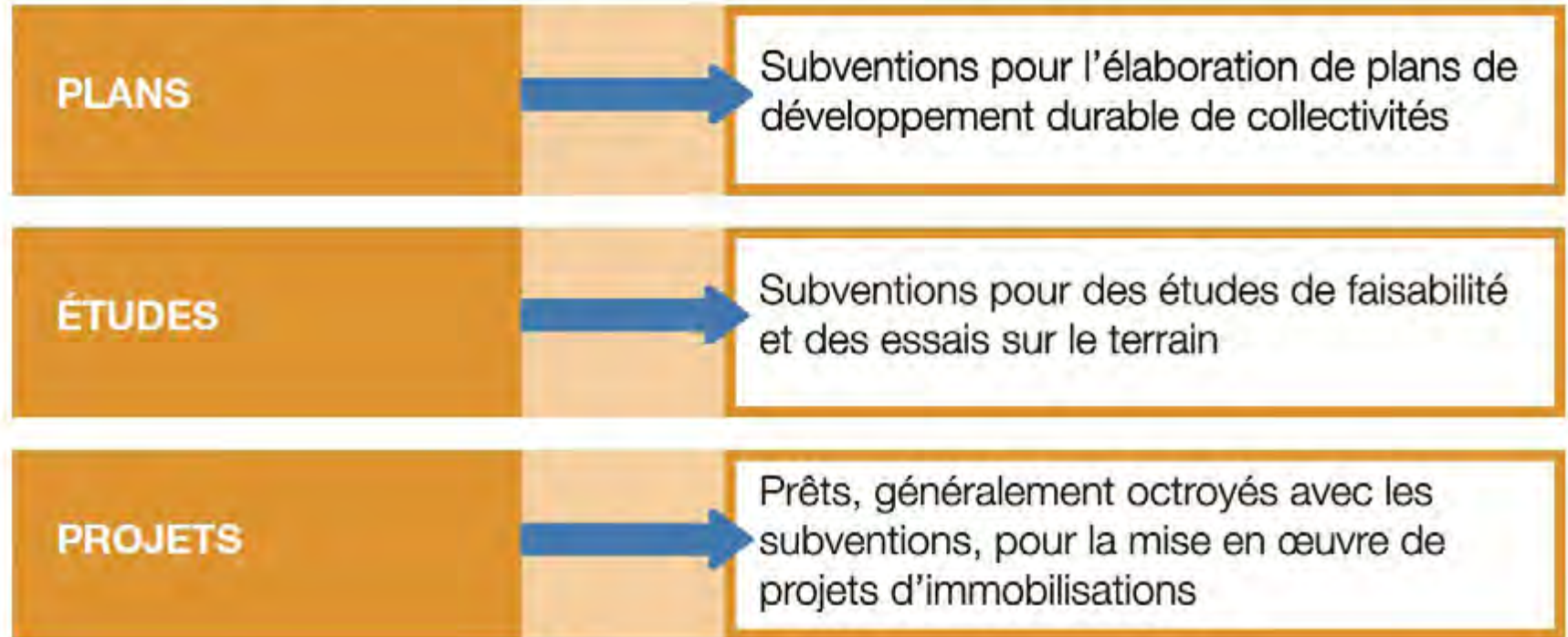
1. **Complexité** : sites dans des collectivités établies; infrastructures et services existants; processus de remise en état
2. **Coûts** : remise en état environnementale; coûts de planification/développement
3. **Temps considérable** : remise en état, obtention des approbations réglementaires
4. **Manque de financement** : lacunes
5. **Partenariats**



Aperçu – Financement du FMV

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ

VOLETS DE FINANCEMENT DU FMV



Le FMV, source de financement de choix

- **Taux concurrentiel :**
 - 1,5 % sous le taux des obligations du gouvernement du Canada pour les municipalités
 - Aussi peu que 6 % pour les partenaires du secteur privé
- **Échéance : 20 et 10 ans**
- **Les fonds du FMV peuvent être jumelés à ceux d'autres programmes fédéraux/provinciaux**
- **Aucune :**
 - Commission sur prêt ou dépenses/pénalités
 - Limite de prêt pour les sites contaminés



GREEN MUNICIPAL FUND | FONDS MUNICIPAL VERT

DISCUSSION INTERACTIVE EN GROUPE :

www.fcm.ca/AGM/francais/quick-links/webcast-fra.asp

Des ententes payantes – Travailler avec le secteur privé au réaménagement de sites contaminés

Animatrice : Tammy Lomas-Jylha